



Assemblée générale 2025

L'assemblée générale 2025 a eu lieu le 1/04/2025 au 28 rue Dabray (locaux de Habitat et Citoyenneté)

41 membres à jour de leur cotisation étaient présents ou représentés et nous avons pu, conformément à nos statuts, tenir notre AG ordinaire annuelle.

1/ Rapport moral 2024

Notre association a pour but d'héberger des familles sans droits ni titres, le plus souvent en recours pour un titre de séjour, sans possibilité de logement. Nous avons continué en 2024 à héberger et accompagner plusieurs familles. Cette action représente un certain nombre de tâches concrètes pour notre équipe :

Le choix des familles hébergées (nous ne pouvons évidemment pas répondre à tous les besoins) se fait grâce au fait qu'une bonne partie des membres du conseil d'administration de Cent pour Un 06 militent également à Habitat et Citoyenneté et y exercent des responsabilités. C'est là que sont connus les situations et les besoins des familles. Les décisions sont prises en réunion du conseil d'administration.

Nous agissons également pour trouver des moyens financiers : recherche de donateurs, demandes de subventions à des fondations, et nous devons également gérer les finances de l'association, notamment l'édition des reçus fiscaux.

Nous cherchons des appartements à louer, que nous devons gérer : signature de baux, quittances, états des lieux, assurances, déclarations de sinistres, suivi des réparations, voire réparations par des membres de l'association.

Nous accompagnons les familles : visite des appartements, démarches administratives (avec Habitat et Citoyenneté), travaux, réparations, petits équipements, suivi scolaire des enfants, transports et déménagements.

Nous avons également participé en 2024 à l'opération de distribution de fournitures scolaires pour les familles ne bénéficiant pas de l'allocation de rentrée scolaire, avec plusieurs autres associations (Cent pour Un 06 assurant la gestion financière de cette opération). Cette année, nous avons distribué 870 kits de matériel scolaire (de la maternelle au lycée).

Nous avons profité de l'assemblée générale pour rappeler que nous ne sommes pas assez nombreux et lancer un appel pour que d'autres personnes viennent renforcer notre équipe.

Bilan individuel des familles hébergées

Famille O. A. à l'Ariane :

Famille de 4 enfants dont l'aînée a déjà un titre de séjour depuis 2 ans. Les parents viennent d'obtenir un titre de séjour après 10 ans de présence en France.

La famille est informée qu'elle doit quitter l'appartement au plus vite. Nous sommes conscients que cela va prendre quelques mois mais nous sommes vigilants pour que le départ puisse se concrétiser malgré le marché de l'immobilier bouché dans le 06. La famille semble avoir enfin assimilé qu'elle allait devoir prendre son autonomie afin que nous aidions d'autres familles. C'est une famille chaleureuse qui voit enfin le bout du tunnel.

Famille H. à reine Jeanne :

Famille de 3 enfants et mère seule. Erla, 2^{ème} dans la fratrie, arrivée avant 13 ans, a obtenu cette année un titre de séjour. Elle est lourdement handicapée. Elle bénéficie maintenant d'un suivi. Son frère aîné va très mal. Il ne sort plus de la maison. Le suivi CMP est très difficile pour lui. La petite sœur est entrée en 6^{ème}. Les difficultés scolaires apparaissent. Un soutien scolaire est mis en place, mais semble compliqué à être suivi par la famille alors qu'il a été mis en place à la demande de la mère.

La mère fait une demande d'admission exceptionnelle au séjour avec une offre d'embauche à domicile. Elle tient le coup malgré les difficultés de la situation familiale.

Nous sommes dans l'incertitude sur la prolongation de cette location : l'appartement est toujours en vente mais pour l'instant pas d'acquisition en vue.

Famille N. à Cessole : mère seule avec deux enfants.

Il n'y a pas d'évolution et nous déplorons un certain manque de dynamisme qui ne nous rend pas très optimistes.

Les enfants ont mis des mois à accéder à la cantine et leur mère ne nous en a rien dit. Elle ne répond pas aux demandes de coup de main alors qu'elle a du temps, et n'a pas trouvé d'offre d'embauche indispensable pour sa demande de titre de séjour.

Elisabeth adhérente de Cent pour Un suit les enfants sur le plan scolaire. Elle note que l'entretien de l'appartement est très négligé. A la faveur du ravalement de façade, nous avons visité l'appartement qui en effet est mal entretenu. La famille a besoin d'un suivi général plus rapproché. Il a été proposé de rencontrer le psychologue de l'association H&C, mais la mère n'a pas donné suite.

Nicole et Nadia vont recevoir la mère pour parler de l'avenir avec elle seule, sans la présence des enfants.

Depuis que la famille est entrée à Cent pour Un, il semblerait que la combativité de la mère se soit envolée.

Famille B. la Madeleine :

La famille compte 3 enfants majeurs. Les 2 plus jeunes ont un titre de séjour depuis 2 ans.

Le cadet est en CDI chef de rang dans un restaurant de Cap 3000.

La seconde est en M1 de droit en distanciel à la fac d'Aix et a un petit boulot étudiant.

L'aîné est en attente de réponse pour une AES (admission exceptionnelle au séjour) avec un contrat de travail. Il est pâtissier chez ***.

Les 2 parents sont en réexamen de leur demande d'asile.

L'appartement que les parents et les deux plus jeunes occupent Bd de la Madeleine, va être vendu. Ils en ont trouvé un autre qu'ils louent eux-mêmes et déménagent mi-mars 25.

La famille est maintenant totalement indépendante financièrement de Cent pour Un et est devenue autonome.

C'est une famille que nous suivons depuis longtemps et avec qui nous gardons de très bonnes relations. Ils viennent régulièrement apporter leur aide à Habitat et Citoyenneté.

Famille P. Gutenberg 2 :

Les 2 enfants ont un titre de séjour jeune majeur.

L'ainé Léonard est en CAP carrosserie. Il sera en bac pro en alternance l'an prochain.

Léona la cadette passe un bac général et sera aussi en formation en alternance l'an prochain.

Evelina, leur mère seule, a de gros problèmes de santé qui réapparaissent.

Elle a commencé des cours de français et elle va demander une AES pour raisons humanitaires.

La famille a eu besoin d'un sérieux rappel concernant le chauffage. L'usage des radiateurs électriques a été difficile à faire comprendre. Il semblerait que ce soit acquis.

La famille au complet est très heureuse de ce tout petit appartement où ils sont autonomes et peuvent cuisiner. Leur gratitude nous a ému.e.s.

Famille F. Tzarévitch :

L., mère solo, commence les cours de français avec Pierrette adhérente de Cent pour Un. Elle n'arrive pas encore à obtenir une offre d'embauche. On attend encore un peu pour demander l'AES.

Emin son fils, qui a un bac pro plomberie, a obtenu un titre de séjour et travaille en CDI dans un hôtel où il assure la maintenance. Les plombiers ne l'emploient pas car il n'a pas encore le permis de conduire. Il est en train de le passer.

C'est une famille discrète mais présente.

Famille D. Sappia :

Pour l'instant la famille a perdu son APS (autorisation provisoire de séjour) que la préfecture de Nice n'a pas renouvelée suite au rejet du dossier médical de leur fille par l'OFII. Elle est en recours au Tribunal administratif (TA).

Leurs amis antibois ont fait une pétition Change.org : *continuons à soigner Romelda*.

Le père est toujours coiffeur. La mère est à la maison pour s'occuper de leur fille handicapée.

Le fils aîné, faute de papiers, est reparti en Albanie où il travaille comme coiffeur.

Le cadet est en bac pro à Grasse dans une section aménagement d'intérieur version fabrication.

Leur fille est accueillie aux vacances scolaires dans un IME. Sinon elle est suivie par l'antenne de Lerval Nice Nord. Elle aime la musique. Elle va un peu mieux et se met plus debout.

La famille a connu un épisode douloureux avec le décès de la voisine du dessus qui n'a été découvert que tardivement. Leur appartement a été infesté et nauséabond. L'assurance de l'association a pris en charge leur hébergement provisoire en Airbnb et elle a pu retourner dans l'appartement totalement désinfecté au bout de 3 semaines.

On attend pour eux la réponse du TA.

Famille D. K. Gutenberg 1 :

La mère est en attente d'un recours au tribunal de Marseille. Le suivi par le CIDFF est très insuffisant. Son fils F. grandit et est un peu difficile à cadrer pour elle qui est totalement déprimée. La famille fait une démarche de rapprochement de sa fille restée au pays. On attend la suite. Les deux ont un suivi psychologique, F. avec le psychologue d'H&C et M. avec Lysa, psychologue bénévole qui la suit depuis longtemps. Il va falloir penser à rapprocher l'accompagnement si besoin, tiers médiateur, loisirs etc.

Famille C. père et fils ex Gutenberg 1 :

Tous deux ont obtenu un titre de séjour. Le père travaille et le fils est en BTS sans alternance pour l'instant.

Ils étaient hébergés à Gutenberg 1 et ont déménagé début février.

Cette fin de prise en charge est très positive. L'autonomie totale est attendue pour fin juin.

La famille est totalement indépendante financièrement de Cent pour Un et poursuit son parcours de façon autonome.

L'accompagnement de la famille est toujours assuré par le groupe d'amis qui la soutient, dont la plupart ont reporté leur soutien financier sur le financement global de Cent pour un.

Mohammed D., Rue du Rocher :

C'est la seule personne isolée que nous accompagnons.

Il a été très longtemps pris en charge par des membres de Cent pour Un qui l'ont hébergé chez eux, jusqu'à l'obtention enfin de son titre de séjour. D'autres soucis administratifs ont retardé la possibilité pour lui de signer un contrat de travail. Maintenant tout est rentré dans l'ordre et il doit signer un contrat de travail.

Il a intégré le petit studio rue du Rocher suite au déménagement de la famille D. K. Dès que possible, il prendra en charge ses frais de logement.

« Le sol français »

C'est le nom d'un immeuble où une adhérente possède un mini studio. L'immeuble est en cours d'expertise à cause de l'humidité, des travaux devront être entrepris mais le calendrier n'est pas encore connu. Le studio est mis à la disposition de Cent pour Un temporairement (dans l'attente des travaux). Nous envisageons d'y héberger épisodiquement des personnes en recherche de logement pérenne. Il ne peut convenir qu'à un couple, personne seule ou parent solo d'un enfant qui marche bien ; l'entrée de l'immeuble se situe en haut de 140 marches. Mais dans le contexte actuel de fermeture de lits 115, d'expulsions CADA, squats etc., dans la ville de Nice dont les loyers sont hors de prix, ce studio de dépannage est une aubaine. Nous y hébergeons actuellement une mère seule (A.) et sa fille de 6 ans.

Bilan de l'année :

9 appartements loués

13 parents hébergés

19 enfants hébergés

32 personnes en tout hébergées

12 / 32 ont des titres de séjour

2 familles prennent leur autonomie totale début 2025.

1 famille est en passe d'y accéder (courant 2025).

3 régularisations en attente pour 2025

1 perte d'appartement pour cause de vente (La madeleine)

2/ Rapport financier sur l'exercice 2024

2.1/ Situation en fin d'année 2024

Au 31 décembre 2024, l'association disposait de 35 021,46 €, dont 26 991,71 € sur le livret d'épargne, 187,48 € en caisse, 6 918,27 € sur le compte courant, 474 € sur le compte Lemonway

par lequel transitent les dons reçus via HelloAsso et deux chèques non encore encaissés pour un montant total de 450 €.

Les actifs de l'association ont donc diminué de 12 494,91 € au cours de l'exercice 2024, soit 26 % de leur montant au 1^{er} janvier 2024. Leur montant à fin 2024 correspond à 6 mois de charges de l'association.

2.2/ Résumé de l'exercice 2024

Pour l'année 2024, les revenus de l'association se sont élevés à 65 995,72 € dont 57 397 € de dons, 1 590 € de cotisations des adhérents et 5941 € de contributions des organisations partenaires de l'opération « fournitures scolaires ».

Les dons provenaient en 2024 pour la quasi-totalité de particuliers, à l'exception d'une contribution de l'association « Pays de Fayence solidaire », pour un montant de 2 200 €. Ils ont dépassé de 7 397 € le montant prévu au budget, mais, pour 9 635 €, il s'agit de dons « fléchés » en soutien à l'opération de distribution de fournitures scolaires suite à notre appel lancé en août. Les dons destinés à l'activité principale de l'association, à savoir le logement, s'élevaient donc à 48 000 € environ, ce qui représente environ 10 mois de loyers et charges.

Nous avons eu en 2024 223 donateur.trice.s, et 45 cotisant.e.s (hors cotisations payées le jour de l'AG 2025).

Le poste « contributions financières », d'un montant de 5941 €, correspond à la contribution des organisations partenaires à notre opération de distribution de fournitures scolaires (ADN, API Provence, FCPE, Habitat et Citoyenneté, RESF, Roya Citoyenne).

Grâce aux dons « fléchés », ainsi qu'à ces contributions des organisations partenaires, l'opération de distribution de fournitures scolaire a donc été pratiquement financée en totalité, notre association n'ayant contribué qu'à hauteur de 225,03 € sur ses fonds propres.

Les charges se sont élevées à 78 490,63 € pour l'exercice 2024, soit 3 868 € de plus que le montant prévu au budget. Cette différence résulte d'une part d'un montant supérieur de 9 184 € à celui prévu au budget pour l'opération fournitures scolaire, pratiquement « autofinancé » comme expliqué ci-dessus, et d'autre part d'un montant total des loyers et charges inférieur de 4 840 € à celui prévu au budget.

Le montant total des **loyers et charges locatives** s'est élevé à 55 860,22 €, pour 7 appartements jusqu'en février, puis 8, et 4 169,29 € d'électricité et eau.

2.3 Bilan

| ACTIF | | |
|-----------------------------|--------------------|-------------|
| | Au 31/12/24 | Au 31/12/23 |
| 2 IMMOBILISATIONS | | |
| immobilisations | 0,00 € | 0,00 € |
| 4 COMPTES DE TIERS | | |
| créances | 0,00 € | 0,00 € |
| 5 COMPTES FINANCIERS | | |
| chèques à encaisser | 450,00 € | 220,00 € |
| compte sur livret | 26 991,71 € | 41 423,99 € |
| compte courant | 6 918,27 € | 4 480,90 € |
| compte Lemonway | 474,00 € | 1 339,00 € |
| caisse | 187,48 € | 52,48 € |
| Total actif | 35 021,46 € | 47 516,37 € |

| PASSIF | | |
|------------------------------|--------------------|-------------|
| | Au 31/12/24 | Au 31/12/23 |
| 1 COMPTES DE CAPITAUX | | |
| report à nouveau | 47 516,37 € | 36 469,72 € |
| résultat de l'exercice | -12 494,91 € | 11 046,65 € |
| 4 COMPTES DE TIERS | | |
| dettes | 0,00 € | 0,00 € |
| Total passif | 35 021,46 € | 47 516,37 € |

2.4 Compte de résultats

| CHARGES | | | | PRODUITS | | | |
|--------------------------------------|--------------------|-------------|--------------|--------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------|
| | Réalisé 2024 | Budget 2024 | Réalisé 2023 | | Réalisé 2024 | Budget 2024 | Réalisé 2023 |
| 60 ACHATS | | | | 70 VENTES ET PRESTATIONS | | | |
| meubles, équipements | 134,50 € | 400,00 € | 863,20 € | ventes | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| eau, électricité, gaz | 4 169,29 € | 4 000,00 € | 2 162,02 € | 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION | | | |
| matériel et produits d'entretien | 213,88 € | 150,00 € | 144,50 € | Dons | 57 397,00 € | 50 000,00 € | 61 834,00 € |
| achats à titre d'aide | 15 184,29 € | 6 000,00 € | 9 452,39 € | Abandons de frais | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| autres achats | 470,94 € | 50,00 € | 77,32 € | Contributions financières | 5 941,00 € | 5 000,00 € | 6 742,00 € |
| 61 SERVICES EXTÉRIEURS | | | | Adhésions et cotisations | 1 590,00 € | 2 500,00 € | 2 430,00 € |
| loyers | 55 860,22 € | 60 700,00 € | 45 246,44 € | indemnités d'assurance | 0,00 € | 0,00 € | 1 211,90 € |
| travaux, réparations | 653,41 € | 2 000,00 € | 1 744,54 € | 76 PRODUITS FINANCIERS | | | |
| assurance | 851,54 € | 873,00 € | 666,92 € | intérêts | 1 067,72 € | 800,00 € | 913,43 € |
| 62 AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS | | | | Total produits | 65 995,72 € | 58 300,00 € | 73 131,33 € |
| honoraires | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | Résultat déficitaire | 12 494,91 € | 16 323,00 € | |
| déplacements et déménagements | 186,40 € | 100,00 € | 771,40 € | Total | 78 490,63 € | 74 623,00 € | 73 131,33 € |
| affranchissements et téléphone | 67,71 € | 60,00 € | 51,36 € | | | | |
| abonnements internet | 589,62 € | 200,00 € | 587,77 € | | | | |
| 65 AUTRES CHARGES DE GESTION | | | | | | | |
| charges de gestion courante | 0,00 € | 0,00 € | 160,77 € | | | | |
| 67 CHARGES EXCEPTIONNELLES | | | | | | | |
| dons exceptionnels | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | | | | |
| 63 IMPÔTS ET TAXES | | | | | | | |
| impôts et taxes | 0,00 € | 0,00 € | 80,00 € | | | | |
| 68 CHARGES FINANCIÈRES | | | | | | | |
| frais bancaires | 108,83 € | 90,00 € | 76,05 € | | | | |
| Sous-total charges | 78 490,63 € | 74 623,00 € | 62 084,68 € | | | | |
| Résultat excédentaire | | | 11 046,65 € | | | | |

3/ Budget prévisionnel 2025

Ce budget prévisionnel prévoit une baisse des dons de personnes pour plusieurs raisons :

- Nous avons demandé à plusieurs « gros » donateurs ou donatrices de reporter leurs dons sur la collecte que nous avons faite avec la fondation « Les petites pierres ». Nous renouvelerons cette opération.
- Certains donateurs accompagnant des familles devenues autonomes et ayant quitté Cent pour Un 06 ont ou vont cesser leur soutien financier.

Nous prévoyons des recettes importantes dans la ligne « contributions » : il s'agit d'une part des dons reportés sur la collecte des « Petites pierres », dont le montant a été doublé par la fondation, d'autre part d'une demande de subvention à la fondation RIACE.

Nous prévoyons ainsi un retour à l'équilibre de nos comptes, tout en gardant en réserve de sécurité environ 6 mois de charges.

| | Initial 2024 | Réalisé 2024 | Initial 2025 | Evolution budget 2025 / réalisé 2024 | Commentaires |
|--------------------------------------|------------------|------------------|-----------------|--------------------------------------|---|
| Produits | 58 300 € | 65 996 € | 68400 € | 2404 € | |
| ventes | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | |
| dons affectés | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | |
| dons | 50000 € | 57 397 € | 31 000 € | -26397 € | dons « de personnes » (+ asso.culturelle sur 3 mois) |
| abandons de frais | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | |
| contributions | 5000 € | 5 941 € | 35 000 € | | Dons + abondement « Petites pierres » + RIACE |
| cotisations | 2500 € | 1 590 € | 1 600 € | 10 € | |
| autres produits | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | |
| intérêts | 800 € | 1 068 € | 800 € | -268 € | |
| | | | | | |
| Charges | 74 623 € | 78 491 € | 68400 € | -10091 € | |
| meubles, équipmts | 400 € | 135 € | 250 € | 116 € | |
| Eau, électricité, gaz | 4000 € | 4 169 € | 4 500 € | 331 € | |
| matériel et produits d'entretien | 150 € | 214 € | 270 € | 56 € | |
| achats à titre d'aide | 6000 € | 15 184 € | 1 000 € | -14184 € | Incluant 500 € pour opération de type « fournitures scolaires » |
| autres achats | 50 € | 471 € | 600 € | 129 € | |
| loyers | 60700 € | 55 860 € | 59 000 € | 3140 € | hypothèse maintien du parc d'appartements (9 sur 12 mois) |
| travaux, réparations | 2000 € | 653 € | 1 000 € | 347 € | |
| assurance | 873 € | 852 € | 1 050 € | 198 € | |
| honoraires | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | |
| déplacmts et déménagmts | 100 € | 186 € | 100 € | -86 € | |
| affranchismnt et téléphone | 60 € | 68 € | 80 € | 12 € | |
| abonnements internet | 200 € | 590 € | 450 € | -140 € | |
| impôts et taxes | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | |
| frais bancaires | 90 € | 109 € | 100 € | -9 € | |
| autres charges | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | |
| | | | | | |
| Résultat | -16 323 € | -12 495 € | 0 € | | |
| | | | | | |
| Situation en début de période | | 47 516 € | 35 021 € | | |
| Situation en fin de période | | 35 021 € | 35 021 € | | |

4/ Votes

Le rapport moral et le rapport financier sont adoptés à l'unanimité.

Le conseil d'administration est renouvelé sans changement : Nicole Scheck, Gérard Roman, Marika Gassin, Joël Mathieu, Nadia Roman, Bernard Gassin, Jacques Clairet.